

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française) site: www.parlementfrancophone.brussels

Comité d'avis pour l'Égalité des chances entre les hommes et les femmes

Convocation

Mercredi 22 octobre 2025 – 14h30 Rue du Lombard, 69 – 1000 Bruxelles Salle 201

Ordre du jour

- Nomination du Bureau (art. 101, § 4 du Règlement vote)
- 2. Ordre des travaux (huis clos)
- 3. Divers

Composition du Comité d'avis

Présidence : à désigner Vice-présidence : à désigner Secrétariat : à désigner

Membres :

MR: Mme Kristela Bytyci, M. Louis de Clippele, Mme Ludivine de Magnanville, M. Olivier Willocx

PS: Mme Latifa Aït-Baala, M. Mustapha Akouz, M. Yusuf Yildiz

PTB: Mme Patricia Parga Vega, Mme Marisol Revelo Paredes, Mme Manon Vidal

Les Engagés : Mme Marie Cruysmans Ecolo : Mme Margaux De Ré

Secrétaire administratif: M. Jules Bérat (02 504 96 27 - jberat@parlementfrancophone.brussels)

Article 101.5 du Règlement du Parlement francophone bruxellois : « Le membre du Comité empêché d'assister à une réunion peut se faire remplacer par un membre de son groupe. Il en informe le président. ».

Article 101.6 du Règlement du Parlement francophone bruxellois : « Pour le surplus et dans les limites des attributions que lui reconnaît la présente disposition, le Comité organise ses travaux et délibère avec les adaptations nécessaires, conformément aux articles 15 à 33. ».

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).